



PAGE 2
Le PLUi
entre dans sa
dernière phase



PAGE 3
Photos :
ça roule
en ville !



PAGE 4
Une "petite
reine" verte
et électrique !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS / #94

9 avril 2019
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)



Cinq questions pour un budget

Voir page 3



Comme vous le verrez dans ce journal, le budget de notre ville adopté le 28 mars est tourné vers l'éducation. Il s'agit pour nous du premier poste d'investissement avec des projets emblématiques comme la rénovation de l'école Quatremaire. Nous mettons donc tout en œuvre pour garantir aux écoliers les meilleures conditions d'enseignement possible.

Dans le même temps la réforme Blanquer, qui va profondément modifier l'organisation de l'Éducation nationale est étudiée au parlement. Ce projet de loi est dangereux car il est tout à la fois inégalitaire et rétrograde. L'une des mesures emblématiques de cette réforme est la création d'établissement regroupant en une seule unité administrative les écoles et les collèges, ce qui conduirait à terme à la disparition des directeurs d'école. Mais ce n'est pas tout : demain les surveillants du collège pourront être amenés à donner cours en lieu et place des professeurs. Nos enfants ont besoin de plus d'éducation, d'une école qui contribue à former les citoyens et citoyennes de demain. C'est un enjeu majeur pour le développement des futurs citoyens sous la devise « Liberté - Égalité - Fraternité ». Je serai aux côtés des enseignants et des parents qui luttent contre cette réforme et défendent une école de l'égalité et de l'émancipation.

Villetaneuse, le 4 avril 2019

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

ATELIER "RENCONTRES POUR L'EMPLOI" LES 9 ET 10 AVRIL À LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (MEF) DE VILLETANEUSE

Mettez plus de chances de votre côté en préparant votre venue sur les Rencontres pour l'Emploi de Stains (voir ci-après), la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) de Villetaneuse vous propose de participer gratuitement à des ateliers de préparation à la rencontre des entreprises présentes :

- mardi 9 avril de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le mercredi 10 avril de 9h30 à 12h.

L'inscription à ces ateliers est obligatoire. Infos auprès de la MEF au 01 71 86 36 00

31^e RENCONTRES POUR L'EMPLOI JEUDI 11 AVRIL DE 9H30 À 16H30 AU GYMNASSE DU SIVOM À STAINS

Les rencontres pour l'emploi de Plaine Commune rassemblent à chaque édition plus de 40 entreprises et proposent des centaines d'offres d'emploi dans des secteurs d'activité variés. Entrée gratuite ouverte à tous

Pour préparer ces rencontres, des ateliers pratiques sont proposés par la MEF de Villetaneuse (voir ci-dessus).



Infos auprès de la MEF au 01 71 86 36 00. Rendez-vous au gymnase du SIVOM, au 31-33 rue d'Amiens à Stains. Accès avec le T11 Express, arrêt Pierrefitte-Stains.

GALA DE DANSE CLASSIQUE, HIP HOP ET MODERN JAZZ DU CICA LES 13 ET 14 AVRIL AU GYMNASSE JESSE-OWENS



Rendez-vous incontournable du CICA (centre d'initiation culturelle et artistique), avec un spectacle

chorégraphique coloré et varié des sections classique, hip-hop et modern jazz.

- Samedi 13 avril
- Ouverture des portes à 20h.
- Début du spectacle à 20h30 précises.
- Dimanche 14 avril
- Ouverture des portes à 14h30.
- Début du spectacle à 15h précises.
- Tarifs plein : 6€
- Tarifs réduit : 3€ / Gratuit pour les moins de 3 ans (2 places offertes par familles d'élèves participants). Informations et réservations auprès du service culturel au 01 85 57 39 80

RÉUNION PUBLIQUE SUR LA RÉNOVATION DU CENTRE DE LOISIRS ROBINSON MERCREDI 17 AVRIL À 18H30 AU CENTRE ROBINSON



Venez prendre connaissance du programme de rénovation de

Toute l'actu sur le site de la ville



l'équipement directement dans les locaux du centre de loisirs Robinson.

UN KAWA DU PIJ DÉDIÉ AUX MÉMOIRES ! VENDREDI 19 AVRIL À PARTIR DE 18H30 AU POINT INFORMATION JEUNESSE



Paul Valéry disait que "la mémoire est l'avenir du passé", elle est effectivement cette richesse qui nourrit ce que nous construisons jour après jour et qui est sensé nous rendre plus sage ... C'est un vaste sujet ! Le Kawa du PIJ a décidé de s'en saisir pour les évoquer toutes : mémoires collectives, mémoires individuelles, mémoires vives, devoir de mémoire, mémoire sensorielle, ... Un rendez-vous à ne pas manquer pour en apprendre plus sur nous tous ! Infos auprès du Point Information Jeunesse au 01 85 57 39 74

Le PLUi : un projet de territoire POUR LES 15 ANS À VENIR

Compétence de Plaine Commune depuis le 1^{er} janvier 2016, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est le document auquel on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme. Il traduit réglementairement le projet de territoire de Plaine Commune en assurant sa cohérence sur les neuf villes qui la composent.

Élaborer un PLUi, c'est définir les principes de l'évolution du territoire. Habitat, aménagement, transport, ou encore développement économique, le PLUi aborde toutes les thématiques qui concernent la vie quotidienne.

À travers la création de ce document, l'objectif est donc de bâtir un projet de territoire partagé et cohérent au sein duquel les villes s'inscrivent, tout en respectant les spécificités de chacune d'elles.

Arrêté par le Conseil de territoire le 19 mars 2019, le projet de PLUi a été élaboré en collaboration avec les villes. Sa rédaction s'est appuyée sur un état des lieux identifiant les atouts et contraintes du territoire tels que l'habitat, l'environnement, les déplacements, la vie économique, ou encore les équipements. Une fois le diagnostic réalisé, les axes de développement du territoire ont été définis en concertation avec les habitants pour aboutir au Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Pour ce qui concerne Villetaneuse, le PLUi reprend l'essentiel des enjeux et règles définis dans le PLU que la ville avait arrêté avant le transfert de cette compétence à Plaine Com-



Le PADD concernant Villetaneuse prévoit notamment la sanctuarisation de la trame verte et donc, la préservation des jardins ouvriers des Aulnes (© E. Quéré)

mune et qui actent sa vision de l'avenir en termes d'aménagement et de développement :

- Une ville avec une trame viaire d'échelle locale (le T8 et l'avenue de la Division Leclerc comme axe central vers le centre-ville et la RD28 comme traversante d'échelle intercommunale),
- Une place centrale de Villetaneuse pour l'environnement à Plaine Commune et notamment la sanctuarisation de la trame verte (les jardins ouvriers des Aulnes remis en zone naturelle) avec deux continuités végétales entre la Butte-Pinson et la Seine, deux grands projets d'agriculture urbaine (jardins ouvriers et

partagés) et la réouverture du Ru d'Arras,

- Une organisation commerciale de la ville autour du centre-ville (amener à monter en gamme du point de vue commercial), du centre commercial Bienvenu et des pôles commerciaux de secteurs Roger Salengro et Raymond Brosse (zone industrielle),
- Ces grands principes sont déclinés dans des orientations en termes de restructuration du réseau viaire, de principe d'intensification urbaine (offre de logement, diversification de l'habitat, activités, mixité fonctionnelle et d'aménagement des espaces publics), de valorisation du paysage et d'amélioration de l'offre en équi-

pements (avec à terme création d'un nouvel établissement scolaire, piscine, équipement culturel de grande envergure...), d'accessibilité du parc Butte-Pinson et du traitement de ses franges... Toutes ces orientations confortent l'identité de notre ville verte et à taille humaine dans son développement futur.

Dès son entrée en application (une fois approuvé), le PLUi remplacera les PLU en vigueur dans les villes.

Pour l'instant, le projet de PLUi est soumis à l'avis des différents partenaires (État, Métropole du Grand Paris, Conseil départemental, Conseil régional) et des neuf villes. Leurs avis seront joints au dossier d'enquête publique. En Septembre 2019, une enquête publique permettra aux habitants de donner leur avis sur le PLUi avant son approbation par le Conseil de territoire (début 2020) pour se substituer aux PLU des villes.

Si vous ne l'avez pas encore fait lors de la phase de concertation, n'hésitez pas à mettre à profit l'enquête publique pour donner votre avis sur ce sujet d'un enjeu capital pour nos villes notamment dans le cadre de la redistribution des compétences entre nos villes, Plaine Commune et la Métropole du Grand Paris. ●

Réunion avec les parents d'élèves de Langevin-Vallès pour un accueil optimal lors de la rénovation de L'ÉCOLE JACQUELINE-QUATREMAIRE

Le 20 mars dans le restaurant scolaire des écoles Langevin-Vallès, les parents d'élèves découvraient le programme de restructuration de l'école Jacqueline-Quatremaire ainsi que sa réimplantation tempo-

raire sur le site du groupe scolaire Langevin-Vallès. Ainsi, les 8 classes de l'école Quatremaire seront distribuées sur deux bâtiments modulaires (qui ne sont pas des préfabriqués), sur deux niveaux (les très petites et petites sections au rez-de-chaussée, et les grandes sec-

tions au premier étage). Le préau du groupe scolaire est préservé et pour le confort et la sécurité des élèves, deux cours séparées sont matérialisées. Autre détail important, les modules seront parfaitement bien isolés tant au niveau thermique qu'acoustique, et les

dortoirs seront placés côté maison de quartier Langevin pour préserver le sommeil des plus petits et leur accessibilité s'effectuera par un portail dédié sur la place du kiosque (donc entrée différente de celles du groupe scolaire Langevin/Vallès). ●



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

Aéroports de Paris : une question d'intérêt général
Le projet de privatisation d'aéroport de Paris a été adopté par l'assemblée nationale. Après la privatisation des autoroutes, il s'agit d'un nouveau scandale d'état.

Cette privatisation pourrait profiter à Vinci. Actionnaire minoritaire d'aéroport de Paris, Vinci serait indemnisé par l'État au moment de la vente d'ADP. Il cumulerait ces indemnités avec la compensation versée pour l'annulation du projet de Notre-Dame-des-Landes. De quoi racheter les parts publiques d'ADP.

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal

Rappelons pourtant qu'ADP fait des bénéfices en progression chaque année, 610 millions d'euros en 2019. A ce scandale économique s'ajoute la menace d'un scandale social. En tout, 6600 salariés et près du double de sous-traitants travaillent pour ADP (selon le bilan social de 2016).

« VILLETANEUSE AUTREMENT »

Le projet de rénovation de l'école Quatremaire
Le projet a été présenté le 13 mars dernier, soit quelques mois avant le début des travaux.

Ils dureront une année et nécessiteront le déplacement des élèves dans des « préfabriqués » qui seront installés dans la cour de l'école Langevin/Vallès. L'école Quatremaire accueille des

enfants de deux ans qui doivent disposer de lieux dignes et adaptés pour s'épanouir, jouer, manger et faire la sieste l'après-midi en toute sécurité.

La maire dit aux parents « pas d'inquiétude », comment ne pas l'être ?

A quelques mois de la rentrée scolaire 2019, on annonce des travaux d'une durée d'un an, le déplacement de l'école dans des préfabriqués au sein d'une école primaire... Quels repères pour l'enfant ? Quelle sécurité ? Dieunor EXCELLENT 06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Seine-Saint-Denis Habitat dont la gestion est assurée par le Conseil Départemental n'a pas tenu ses engagements de réhabilitation du

parking de la rue Pablo Neruda. Les différents engagements pris lors des réunions de quartier par les représentants de SSD Habitat n'ont pas été respectés faute de financements, ces mêmes financements que le département sait trouver pour d'autres villes. Cette situation crée des difficultés de stationnement pour les 285 locataires de la cité Allende, alors même que la réouverture du parking est possible et qu'une association des jeunes du quartier a proposé de le nettoyer bénévolement. Nous demandons au bailleur de prendre ses responsabilités, qui sont : « de mettre à disposition des locataires des places de stationnement » en opérant à la réouverture provisoire du parking.

Slimane Benhamou
Président groupe RPC ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Attention : coupure de courant prévue mardi 16 avril de 8h à 14h route de Saint-Leu

Enedis, nous informe que des travaux sont programmés le mardi 16 avril pour améliorer la qualité de la distribution électrique sur la route de Saint-Leu. Cette intervention entraînera une ou plusieurs coupures d'électricité de 8h00 à 14h00.

Passez votre "Code de la route" à la Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF)

A partir du 1er avril 2019, il est possible de passer votre Epreuve Théorique Générale (ETG) du Code de la Route à la maison de l'emploi et de la formation (MEF) de Villetaneuse. Ce dispositif est porté par La Poste. Avec une capacité de 6 sessions par jour du lundi au vendredi, le site de Villetaneuse peut accueillir jusqu'à 54 candidats en une journée. Il s'agit du quatrième site ouvert par La Poste en Seine-Saint-Denis après celui de Drancy, et ceux situés à Bobigny, la « salle Descartes » et la « salle Daurat ».

En pratique : Tarif : 30 euros / Accès ouvert à tous / Inscription sur le site www.lecode.laposte.fr / Les résultats vous sont transmis sous 48 heures.

Prépa-BAC 2019 à la bibliothèque universitaire Edgar-Morin

Depuis plusieurs années, la Ville met en place des cours de préparation au baccalauréat avec le soutien d'étudiants bac+3 de l'université Paris 13. Cette année et pour la deuxième année consécutive, ces cours de soutien ont lieu dans la nouvelle bibliothèque universitaire Edgar-Morin.

Tous les cours se déroulent les mardis et les jeudis de 18h à 20h :

Mois d'Avril 2019

- Le mardi 9 avril et le jeudi 11 avril
- Le mardi 16 avril et le jeudi 18 avril
- Le mardi 23 avril et le jeudi 25 avril
- Le mardi 30 avril

Mois de Mai 2019

- Le Jeudi 2 Mai de 18h-20h
- Le Mardi 7 Mai et le jeudi 9 Mai
- Le Mardi 14 Mai et le jeudi 16 Mai
- Le Mardi 21 Mai et le jeudi 23 Mai
- Le mardi 28 Mai

Mois de Juin 2019

- Le Mardi 4 Juin et le jeudi 6 Juin
- Le Mardi 11 Juin et le jeudi 13 Juin



L'inscription est obligatoire (possible sur le site internet de la ville via le flashcode ci-contre) : elle conditionnera votre accès à

l'université. Renseignements auprès du service jeunesse, enseignement secondaire et supérieur au 01 85 57 39 90.

Fermeture d'un tronçon de la rue Maurice-Grandcoing

Afin de reprendre 3 branchements de tout à l'égout, la rue Maurice-Grandcoing est fermée au niveau de l'entrée de la résidence Victor-Hugo et les véhicules sont invités à emprunter les déviations suivantes :

- dans le sens Villetaneuse/Montmagny, les véhicules sont invités à emprunter le coude de la rue Jean-Renaudie.
- dans le sens Montmagny/Villetaneuse, les véhicules devront contourner la zone par les rues Jean-Missout et Jules-ferry à Montmagny puis par l'avenue Victor-Hugo de Villetaneuse.

Les détails des



différentes phases de travaux sont détaillées sur le site internet de la ville : flasher le code ci-contre pour y accéder. Pour toutes autres

demandes d'informations, contactez les services départementaux au 01 43 93 65 13. ●

Cinq questions POUR UN BUDGET

Jeudi 28 Mars le conseil municipal a adopté le budget 2019 de Villetaneuse. Nous avons souhaité revenir dans ce numéro sur celui-ci de manière pédagogique. Bien que l'appréhension des finances locales ne soit pas facile, le vote d'un budget est pourtant l'acte le plus fondamental et le plus politique d'une collectivité.



Le programme de restructuration de l'école Jacqueline-Quatremaire occupera un poste important du budget communal pour 2019. (© DR)

UN BUDGET... C'EST QUOI ?

Il s'agit de la traduction en chiffres et en équilibres budgétaires, des intentions politiques et donc de la vision portée par la municipalité. Il synthétise l'ensemble des dépenses et des recettes de la collectivité. Il est composé de deux sections (investissement et fonctionnement) votées respectivement en équilibre.

En 2019, le budget de Villetaneuse est de 19 708 832 € en fonctionnement, et de 4 980 977 € pour ce qui concerne l'investissement.

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Pour les contribuables villetaneusiens rien ne change, les taux

d'imposition restent identiques. Pourtant depuis 2013, la Dotation Globale de Fonctionnement, qui est la principale ressource des communes n'a cessé de baisser. Ainsi, ce sont près de 4.2 millions d'euros, de manque à gagner pour Villetaneuse.

POURQUOI DE TELLES BAISSES ?

Les collectivités portent 85% des efforts de réduction des dépenses de l'Etat alors même qu'elle ne pèse que pour 3% de la dette publique et qu'elles sont les premiers investisseurs dans l'économie réelle.

Cette baisse continue de la DGF depuis 2013 est la conséquence de choix politiques qui visent à

réduire la dépense publique en faisant d'abord payer les collectivités. Elle est dénoncée par de nombreuses collectivités ainsi que par l'association des Maires de France.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CE BUDGET ?

Dans ce contexte difficile, la Ville souhaite garantir un service public de qualité et assurer un développement équilibré du territoire tout en maintenant le cap d'une situation financière saine et pérenne. Aussi elle veille à maîtriser ses dépenses d'activité comme sa masse salariale. La capacité de désendettement de la ville est de 2.6 ans pour l'année 2018 soit bien en deçà

du seuil d'alerte des 10 ans fixé par la chambre régionale des comptes.

QUELLES SONT LES PRIORITÉS POUR 2019 ?

Le budget adopté le 28 Mars poursuit la politique municipale en faveur de la mémoire et de la culture, avec notamment la transformation du Centre nautique en lieu participatif et culturel dédié aux mémoires : le tremplin Jacques-Duclos.

La ville continue d'investir massivement dans l'éducation et dans les équipements scolaires et périscolaires. Les travaux 2019 seront importants : réhabilitation et extension de l'école Jacqueline-Quatremaire, la ré-

fection de la cour d'école Anne-Frank, les travaux de sécurité obligatoires

La politique jeunesse s'accélère avec l'engagement du projet de la Maison des Ados au sein de la nouvelle Médiathèque dans le cadre de l'aménagement des quartiers Langevin et Saint-Leu. La ville poursuit également l'aménagement de la mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Ce n'est pas tout, Plaine Commune investit également sur notre territoire au titre de ses compétences, notamment sur les espaces publics, avec par exemple la mise en place d'un espace de jeux pour les plus petits près de la route de Saint-Leu. ●



FOCUS Grand soleil et courses en ligne !

Une belle journée de courses pour petit.e.s et grand.e.s sous un soleil de printemps chaud et idéal pour l'effort sportif que représentait le Prix Cycliste du Conseil Municipal 2019 ! Et bien sûr, une belle moisson de coupes et de médailles distribuées sur le circuit et également à l'Hôtel de ville.

Photos : Saddri Derradji



PETITE REINE VERTE et vélo bleu-blanc-rouge !

La société Oribiky, installée à Villetaneuse, a conçu le premier vélo à assistance 100% électrique (VAE) en libre-service : une « petite reine » solide et design qui est aussi un bijou de technologie aux couleurs tricolores. Radiographie de ce « bon et beau matos » avec Grégory, community manager de l'entreprise.

Chez Oribiky, on a le goût du travail bien fait, le souci du détail et de la précision. Le nom de la société est d'ailleurs un clin d'œil à l'art japonais délicat, tout en finesse, du pliage de papier ou origami : Oribiky a commencé par commercialiser des vélos pliables. Mais ce premier VAE français tout électrique n'est pas près de plier : conçu et dessiné par Yann Poincloux, fondateur de l'entreprise, en collaboration avec des ingénieurs « spécialisés vélo », le deux-roues de 22 kg (dont la batterie, qui en fait 4), présente tous les signes d'une grande robustesse, allié à un confort optimal. Grégory énumère : « Stabilité, cadre en aluminium de qualité, freins à disques, garde-boue en plastique souple moulé et réalisés sur mesure, réglage hydraulique de la selle, italienne (une selle Royal), pneus pleins et increvables », coffrage pour la batterie, support de téléphone portable, chargeur USB et normes EU pour ce vélo conçu et assemblé en France. Qui dit mieux ? À Villetaneuse, un vaste local abrite bureaux et atelier, où travaille l'équipe de huit personnes. La flotte de 400 vélos pour les particuliers, disponible à Paris intra-muros et dans la première couronne, fonctionne grâce à une « appli pour Android et iPhone ». Possibilité de réservation et de livrai-



Yann Poincloux, au centre, pose avec une partie de son équipe, dans l'atelier de maintenance situé à Villetaneuse. (© Erwann Quéré)

son, vérification programmée du trip-tyque sécurité freins/lumières/pneus en moins de 2mn, commandant le déverrouillage du cadenas, maintenance et assistance 24H/24 : tout pour satisfaire l'utilisateur, du jeune cadre urbain à fort pouvoir d'achat aux étudiants, retraités ou faibles revenus, à qui est proposée une « offre solidaire » (50% de réduction). Le plus d'Oribiky ? L'éthique et le sens du respect : les bicyclettes ne dénaturent pas le paysage urbain, étant prises et dépo-

sées uniquement dans des parkings dédiés. La capitale compte 6000 places de parkings à vélos, auxquelles vont s'ajouter les 4000 du plan vélo de la Ville de Paris. Pas d'Oribiky en travers d'un trottoir ! L'entreprise est cohérente dans ses engagements : locaux alimentés en électricité verte, véhicules de livraison électriques.

Une dimension sociale et humaine
Oribiky développe aussi une offre destinée aux collectivités et aux entre-

prises, le Plan de mobilité obligeant les sociétés de plus de 100 salariés à proposer à ceux-ci des solutions alternatives pour leurs déplacements. L'offre est complète : vélos personnalisés avec charte graphique, logo ou emblème, et appli spécialisée. Le concept et le service Oribiky ont déjà séduit plusieurs communes et entreprises franciliennes dont les habitants ou salariés roulent « propre ». La « petite reine » de Villetaneuse, elle, roule dans la cour des grands : un dé-

veloppement à la vitesse grand V, la recherche d'investisseurs pour grossir la flotte et atteindre le seuil de rentabilité (1 200 unités), sans perdre de vue la dimension sociale et humaine. Les locaux de Villetaneuse ont été choisis en raison de leur accessibilité, nécessaire pour l'un des membres du personnel ; un salarié en insertion professionnelle rejoindra bientôt le peloton Oribiky. Yann Poincloux, une dizaine d'années à la tête d'une société d'informatique implantée sur le territoire de Plaine Commune, est sensible aux questions de l'emploi et de l'insertion. Investi dans des ateliers sur le sujet, des actions et partenariats avec les Maisons de l'emploi, L'École de la Deuxième Chance du territoire ou encore le CAP Emploi pour les personnes handicapées, le chef d'entreprise « à l'âme d'entrepreneur », avance avec la volonté de ne laisser personne sur le bord de la piste (cyclable, bien sûr) ! Des efforts récompensés : Prix de la solution digitale décerné par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis en décembre 2018, remise de la distinction Talents stannois à l'honneur en 2019, (le siège social d'Oribiky est à Stains). Énergie verte, vélo tricolore, entreprise « maillot jaune » : une réussite haute en couleur !

Aude Tournoux

Plus d'infos sur www.oribiky.com



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCUMBRANTS MARDI 9 AVRIL DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904**
- CONSEIL DE TERRITOIRE DE PLAINE COMMUNE MARDI 9 AVRIL À 19H30 SIÈGE DE PLAINE COMMUNE/ Tél. 01 55 93 55 55**
- ATELIERS "RENCONTRES POUR L'EMPLOI" LES 9 ET 10 AVRIL DE 9H30 À 12H ET DE 13H30 À 16H30 MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION/ Tél. 01 71 86 36 00**
- DÉCOUVERTE LUDIQUE DE L'INFORMATIQUE POUR LES 6/8 ANS MERCREDI 10 AVRIL DE 10H30 À 11H30 CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 85**
- DÉCOUVERTE DU CODE INFORMATIQUE AVEC SCRATCH POUR LES 10 ANS ET + MERCREDI 10 AVRIL DE 16H15 À 17H45 CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 85**
- GOÛTER PARTAGÉ DANS LE POTAGER COLLECTIF JEUDI 11 AVRIL DE 16H À 18H CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 85**
- ATELIER ZUMBA JEUDIS 11 ET 18 AVRIL À 18H30 CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 85**
- 31^e RENCONTRES POUR L'EMPLOI À STAINS JEUDI 11 AVRIL DE 9H30 À 16H30 GYMNASSE DU SIVOM/ Tél. 01 71 86 36 00**
- PETIT DÉJ' DE CLARA VENDREDI 12 AVRIL À 9H30 CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 80**
- GALAS DE DANSE CLASSIQUE, HIP-HOP ET MODERN JAZZ SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 AVRIL GYMNASSE JESSE-OWENS/ Tél. 01 85 57 39 80**

- FORMATION DES ASSOCIATIONS : «RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS...» MARDI 16 AVRIL DE 18H À 20H CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 85**
- RÉUNION PUBLIQUE : RÉNOVATION DU CENTRE DE LOISIRS ROBINSON MERCREDI 17 AVRIL À 18H30 CENTRE DE LOISIRS ROBINSON / Tél. 01 85 57 39 00**
- DÉCOUVERTE LUDIQUE DE L'INFORMATIQUE POUR LES 6/8 ANS MERCREDI 17 AVRIL DE 10H30 À 11H30 CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 85**
- DÉCOUVERTE DU CODE INFORMATIQUE AVEC SCRATCH POUR LES 10 ANS ET + MERCREDI 17 AVRIL DE 16H15 À 17H45 CENTRE CLARA-ZETKIN/ Tél. 01 85 57 39 85**
- COMITÉ DE QUARTIER LANGEVIN JEUDI 18 AVRIL À 18H30 SELF DE LANGEVIN-VALLÈS/ Tél. 01 55 93 48 82**
- SENIORS : SORTIE À BEAUVAIS JEUDI 18 AVRIL À 9H30 PÔLE SENIORS / Tél. 01 85 57 39 03**
- ANIMATION PIZZA BIO AU JARDIN PARTAGÉ SAMEDI 20 AVRIL DE 10H À 17H JARDIN PARTAGÉ / Tél. 01 85 57 39 85**
- VACANCES DE PRINTEMPS AU CENTRE DE LOISIRS ADOS DU 23 AVRIL AU 3 MAI MAISON DE QUARTIER PAUL-LANGEVIN / Tél. 01 85 57 39 58**
- ENCUMBRANTS MARDI 23 AVRIL DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H/ Tél. 0800 074 904**

POUR TROUVER UNE PHARMACIE DE GARDE cliquer sur le flashcode ci-contre ou composer l'adresse suivante dans votre navigateur : monpharmacien-idf.fr

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS)
15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville
Tél. 01 85 57 39 95

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

• **GYNÉCOLOGIE** Le docteur Chahal, reçoit tous les mardis de 13h30 à 17h

• **VACCINATIONS** Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.

• **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE** Ouvert à tous, le mercredi de 13h30 à 17h.

• **PERMANENCES CPAM** Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

NAISSANCES

- Hilal Eksi ■ Eli Lo-Tutala
- Aissatou Bah ■ Nila
- Ozcelik ■ Hayden-Elie Oliveira
- Antonio ■ Ousmane Bathily ■

MARIAGES

- Yassine Ouahmane avec Malika Karimi, le 29/03 ■

DÉCÈS

- Abdelghani Belkebir, le 19/03 ■ Sroeng Ear veuve Nam, le 24/03 ■

PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 23 AVRIL 2019 DES IDÉES À SOUMETTRE ? UNE ACTU À PROPOSER ? UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale. Tél. 01 85 57 39 00. **Attention : pas de permanences samedi 20 avril.**

Permanences de l'Hôtel de ville

Vos élus à votre écoute

- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
- Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 85 57 39 52
- les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 85 57 39 10

- Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse : > Michel Fourcade reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27. > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.
- Stéphane Peu, député de la circonscription, reçoit sur RDV au 01 41 68 21 89 et rdv@stephanep.eu

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.

Interprètes-écrivains publics : le mardi de 9h à 12h pour les langues d'Afrique noire ; le vendredi de 14h à 17h pour les langues du Maghreb.

La CAF au Centre socioculturel Clara-Zetkin

- L'assistante sociale de la CAF reçoit uniquement sur rendez-vous le mardi matin pour des suivis de dossier personnel au 0810 25 93 10 ●

ENCUMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

Allo! Agglo

→ TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



VILLETANEUSE INFORMATIONS N°94 - 9 AVRIL 2019 - HÔTEL DE VILLE - 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - BP 89 - 93430 VILLETANEUSE - 01 85 57 39 00 - COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Erwann Quéré • Photographies : Sadril Derradjil, Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Image de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,16 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro partitaire : 267 • ISSN : 1 282-068X